



BPJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION PÊCHE DE LOISIRS

à Chaingy du 22/09/2025 au 24/07/2026

Financé par **OPCO**



Maison familiale et rurale Chaingy

CHAINGY

Tél : 02 38 88 86 29

Mail : mfr.chaingy@mfr.asso.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

- Etre âgé de 18 ans au début de la formation - Attestation de formation au secourisme PSC1 - AFPS - PSE1 - PSE2 - AFGSU - SST - Attestation de 50 mètres nage libre - Certificat médical de non contre indication de la pratique de la Pêche de Loisirs - Si le/la candidat(e) est titulaire d'une autre mention BPJEPS, possibilité d'aménagement de parcours (Consulter le CFA)

Niveau de sortie :

Niveau 4 (Bac général, pro ou techno, BP)

Contenu et programme

Objectifs :

Encadrer tout public dans toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une

démarche d'éducation à la citoyenneté

- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en oeuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention

- Concevoir la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option

Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option

Programme :

Unité capitalisable (UC) - 1. encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Unité capitalisable (UC) - 2. mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Unité capitalisable (UC) - 3. conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la pêche de loisirs

Unité capitalisable (UC) - 4. mobiliser les techniques de la mention pêche de loisirs pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Durée en centre :

744

Durée en entreprise :

700

Informations pratiques

Organisme responsable :

[MFR Chaingy](#) - CHAINGY

Publics :

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage - 8 places

Financement :

- Contrat d'apprentissage

Numéro de session : 540687S / Référence GIP : 44434

Mise à jour le 13/06/2025